

Sommaire

Peste bovine au Nigeria : un représentant du ministre de l'agriculture déclare son pays "provisoirement indemne" de peste bovine	165
Fièvre West Nile en Israël : chez des oies	166

PESTE BOVINE AU NIGERIA**Un représentant du ministre de l'agriculture déclare son pays "provisoirement indemne" de peste bovine**

Traduction de la synthèse de deux communiqués reçus le 2 août et le 22 novembre 1999 du Docteur T.O. Abedunge, département des services de l'élevage et de lutte contre les fléaux agricoles, ministère fédéral de l'agriculture et des ressources naturelles, Abuja :

Date du rapport : 23 septembre 1999.

- Lors de sa réunion tenue à Sokoto du 26 au 31 mars 1998, le Conseil national de l'agriculture, qui est, au Nigeria, l'instance décisionnelle la plus élevée en matière d'agriculture, a approuvé la recommandation émise pour que ce pays soit déclaré "provisoirement indemne" de peste bovine à compter du 1^{er} avril 1998.
- Le nombre d'animaux vaccinés indiqué dans le rapport annuel du Nigeria pour 1998 (voir *Santé animale mondiale en 1998*, OIE, p. 264) a été enregistré avant la date de ladite réunion.
- Les stratégies que recommande l'OIE pour la surveillance de la peste bovine et des maladies qui lui ressemblent, ont d'ores et déjà été mises en place.
- Une surveillance renforcée est assurée le long des frontières avec le Cameroun et le Tchad.
- Le Nigeria a considérablement amélioré son système de déclaration des maladies. Parallèlement, quatre brigades d'intervention ont été créées pour s'occuper sans délai de toutes les suspicions (tableau clinique évoquant la peste bovine : sécrétions nasales ou oculaires, diarrhée, mortalité).

*
* *

FIÈVRE WEST NILE EN ISRAËL chez des oies

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'un courrier électronique reçu le 24 novembre 1999 du Docteur Oded Nir, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Beit Dagan :

Date du rapport : 24 novembre 1999.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 20 novembre 1999.

Date présumée de l'infection primaire : 1^{er} novembre 1999.

Foyers :

Localisation	Nombre
district de Yizre'el	2
district de Ramla	2

Description de l'effectif atteint : oies âgées de 8 à 10 semaines.

Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
avi	8 000	400	160	7 840	0

Diagnostic :

- A. **Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Institut vétérinaire de Kimron et Laboratoires régionaux pour les maladies aviaires (Israël).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées :**
 - sérologie : inhibition de l'hémagglutination et neutralisation virale ;
 - isolement et identification du virus (anticorps monoclonaux, œufs fécondés, mise en culture) ;
 - PCR (amplification en chaîne par polymérase).
- C. **Agent causal :** virus West Nile (Flavivirus).

Epidémiologie :

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection :** il est possible que des oiseaux migrateurs (cigognes) soient à l'origine de l'infection.
- B. **Mode de diffusion de la maladie :** vraisemblablement par des insectes.

Mesures de prévention :

- vaccination de toutes les oies domestiques ;
- pulvérisation d'insecticides dans les exploitations élevant des oies ;
- surveillance clinique et sérologique accrue pour la recherche du virus de la fièvre West Nile (résultats négatifs).

Mesures de lutte :

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit des exploitations atteintes et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.